

ANNEXE III
(*article 9*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE DU
RÈGLEMENT R.V.Q. 445

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TRAVAUX
ROUTIERS ET DE PISTES CYCLABLES

CHAPITRE I

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SUR L'AVENUE CHARLES-HUOT

1° Les travaux consistent à réaliser diverses interventions sur l'avenue Charles-Huot, entre le boulevard Laurier et le chemin Saint-Louis pour améliorer la sécurité et réduire les nuisances associées à la circulation des véhicules.

CHAPITRE II

PROLONGEMENT DE L'AVENUE SAINT-DAVID

2° Les travaux consistent à réaliser diverses interventions visant à prolonger l'avenue Saint-David, entre le Mélézin et le boulevard Rochette ou pour améliorer la sécurité et les nuisances associées à la circulation sur la rue Montpellier.

CHAPITRE III

RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION FORMÉE PAR LE
BOULEVARD RAYMOND ET L'AVENUE SAINT-MICHEL

3° Les travaux consistent à réaménager l'intersection formée par le boulevard Raymond et l'avenue Saint-Michel et à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du projet.

CHAPITRE IV

AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE PLEIN-AIR

4° Les travaux consistent à réaliser diverses améliorations aux accès et au parc de stationnement de la Base de plein-air.

CHAPITRE V

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE DANS LE SECTEUR DU PARC GAUDARVILLE

5° Les travaux consistent à aménager une piste cyclable dans le secteur du parc Gaudarville entre la rue Annette-Leclerc et l'autoroute Duplessis.

CHAPITRE VI

INFRASTRUCTURES POUR LES AUTOBUS TOURISTIQUES

6° Les travaux consistent à aménager et à mettre en place diverses infrastructures d'accueil pour les autobus touristiques dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec.

CHAPITRE VII

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DANS LES ZONES SCOLAIRES

7° Les travaux consistent à réaliser diverses interventions au pourtour des écoles de l'arrondissement de Beauport pour améliorer la sécurité des écoliers.

TOTAL : 819 832,85 \$